

GRANDVILLIERS

Magazine Municipal d'informations



Bonne Année !

Dossier :
La vie des Associations

Histoire :
Le souvenir Français
Objets perdus

LA CULTURE

OTHELLO

Salle des fêtes - Vendredi 31 janvier à 20h00

D'après William Shakespeare. Texte d'Olivier Saccomano. Mise en scène de Nathalie Garraud.

Théâtre du Beauvaisis/ le safran avec Laurence Claoué, Laure Giappiconi, Cédric Michel, Florian Onnein, Conchita Paz, Charly Totterwitz, Mitsou Doudeau

Cette étude sur Othello de William Shakespeare prend pour focale la figure de l'étranger, comme support de projection de tous les fantasmes. Mais Othello, c'est aussi l'obsession de la transparence (face à l'opacité machiavélique de Iago) et un affect obscur, la jalousie, qui n'est que l'autre face de l'angoisse. Nathalie Garraud, Olivier Saccomano questionnent ces motifs avec beaucoup d'habileté et de pertinence. Le racisme ordinaire qui consiste à dire qu'Othello est « l'étranger d'ici » et le racisme extraordinaire qui consiste à dire qu'Othello est « l'étranger de partout ». Une création contemporaine à partir de l'oeuvre de Shakespeare, sans doute parce que celui-ci a su faire de son théâtre, la représentation des mutations historiques qui agitaient son époque. Une époque en pleine mutation où partout, à l'idée d'un ordre fixe se substitue soit la possibilité d'une transformation, soit la fatalité d'un chaos. La jalousie comme affect politique autant qu'amoureux ; la fonction du conseiller, dont le mot d'ordre pourrait être : « Si j'étais vous... » rejoignant la logique contemporaine de l'expertise et de la communication ; l'autonomie des signes, qui peuvent être interprétés, déformés, contrefaits, dupliqués à l'infini, et déplacés d'un objet à l'autre. La jeune compagnie "du zieu dans les bleus" s'empare avec brio et talent de nos fantasmes, de nos obsessions : l'Autre, le Pouvoir, l'Amour, la Justice... La Compagnie, implantée en région Picardie depuis 2006, est compagnie associée au Théâtre du Beauvaisis. Tarif unique 5 € adulte et 3 € moins de 18 ans (d'après le programme "culture de la C.C.P.V.)

Proposé par la C.C.P.V.



Mentions Légales

Grandvilliers Magazine Municipal trimestriel est édité par la Mairie de Grandvilliers. - Dépôt légal : Janvier 2014

Directeur de la Communication : Jacques Larcher, Maire de Grandvilliers

Adjoint à la Communication: Jean Paul Tribaudeaut

Rédaction : Jean-Pierre Vasseur

Ont participé à ce numéro : Jacques Larcher, Gérard Monceau, Jean-Pierre Vasseur, Chantal Lebesgue, Daniel Delattre, Aline Bourdon, Alain Wiart, le lycée Jules-Verne, Christine Delamare, Michel Kehren, Stéphane Gosson, Karine Lourdel, Philippe Caron, Joël Defer.

Photos : Objectif Photo Grandvilliers, Anne-Lise et ses images

Conception et Impression : Papet'Imprim - 60210 GRANDVILLIERS

Distribution : Le magazine de Grandvilliers est distribué gratuitement chaque fin de trimestre dans toutes les boîtes aux lettres. Si vous ne le recevez pas régulièrement, signalez-le sans attendre au service communication de la Mairie

Tél : 03 44 46 76 48 – Fax : 03 44 46 47 45

Hôtel de Ville, place Barbier 60210 GRANDVILLIERS. - communication.grandvilliers@orange.fr - www.grandvilliers.fr



Edito :



L'année 2013 se termine, notre ville est illuminée pour les fêtes afin que Petits et Grands puissent partager Noël avec joie et bonheur.

Soyons, en cette fin d'année, avec notre famille, nos amis, nos voisins, porteurs d'un message de paix, de réconciliation, pour qu'en 2014 nos vœux les plus chers se réalisent dans l'intérêt de tous.

Un grand merci à tous ceux qui, bénévolement animent les associations de notre ville, à tous les agents de la commune et aux élus pour que GRANDVILLIERS poursuive son développement en Picardie Verte.

Bonnes et heureuses fêtes à tous et Meilleurs Vœux pour 2014.

Votre Maire,
Jacques LARCHER.

Le poème

L'écrasement de la neige sous les bottes
Les branches cassées sur le chemin
Le cliquetis régulier de quelques gouttes s'échappant des stalactites de glace
Des flocons perdus aux quatre vents tombent des arbres aplatis
Les cheminées dégagent des parfums de tarte de grand-mère
Les chalets chauds au pied des pentes raides où s'étirent jusqu'au firmament
les grands sapins
Les luges qui glissent sans laisser place au silence de ce lieu la nuit
Des cris de joie,

Des boules de neige,
Le ciel et ses nuages blancs
Tout est ici comme l'enfance
comme un voyage du temps jadis
Tout est ici comme en vieille France
Images d'Epinal, simplicité, absence, magie
C'est la plus belle promenade blanche de ma vie !

Elodie Santos, 2008

Sommaire

Page 2 de couverture :

- La culture "Othello"

Page 2 :

- Recensement 2014
- Semaine bleue active
- C.P.A.M.
- Réforme des rythmes scolaires

Page 3 :

- Les amants
- Un village Français
- Première Guerre Mondiale
- Les résultats au lycée
- La fleur

Page 4 :

- Conseil Municipal (24 septembre)

Page 5 :

- Conseil Municipal (24 septembre)
- Téléthon 2013
- Le testament du père Leuleu

Page 6 :

- Le collège Ferdinand-Buisson
- Bourse aux plantes
- 11 novembre
- Lycée Jules-Verne

Page 7 :

- Les lumières de la ville
- La foire de la Sainte-Cécile
- La bourse aux jouets
- Conseil Municipal (26 novembre)

Page 8 :

- Conseil Municipal (26 novembre)
- Les travaux

Page 9 :

- État civil
- Le Noël de nos aînés
- T.N.T.

Page 10 :

- P.V.G.N.
- A.P.E.G.
- Grandvilliers Country Danse
- G.S.L.

Page 11 :

- G.V.G.
- G.A.C. Tennis
- 72^{ème} fête du vin BOCKENHEIM

Page 12 :

- Rotary Club
- G.S.L.M.V.
- Halloween
- Semaine bleue 2013

Page 13 :

- Itokwan Picardie
- Échange Franco-Irlandais
- Croquons la pomme
- Le comité de la Stèle

Page 14 :

- Objectif photo : le concours
- G.A.C. Pétanque
- Les scouts
- Les jeunes du G.A.C. Tennis

Page 15 :

- Le patrimoine disparu

Pages 16-17 :

- Le souvenir Français

Communiquer :

Vous pouvez communiquer avec la Mairie et le service communication :

Par téléphone au 03 44 46 76 48 ou par courrier.
Par email : mairie.grandvilliers@orange.fr
ou communication.grandvilliers@orange.fr
Site internet : <http://www.grandvilliers.fr>
Permanence le vendredi matin de 10 h. à 12 h.
sans rendez-vous

Horaires de la Mairie :

du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h.

Le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

Permanences du Maire et des Adjointes les mêmes jours.

Horaires de la bibliothèque, espace socioculturel :

Le mardi de 14 h 30 à 17 h 00, le mercredi de 14 h 00 à 17h00. Le jeudi de 16 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 14 h 00 à 16 h 00. Téléphone : 03 44 46 98 59.

Relais Info Europe :

dans les horaires d'ouverture de la Mairie.

Les membres de la commission du magazine :

Gérard Monceau, Jean Paul Tribaudeaut, Jean-Pierre Vasseur, Alain Wiart, Daniel Delattre, Anne-Marie Thoër, Eric Gilles, Aline Bourdon, Janine Dubuis, Estelle Gourier, Maryse Normand, Chantal Foucart, Lucien Bellanger.

Crédit Photos - Objectif Photo Grandvilliers

Recensement de la Population en 2014

En 2014, tous les habitants de GRANDVILLIERS seront recensés. L'enquête de recensement sera organisée entre le 16 janvier et 15 février 2014 (dates imposées par l'INSEE).

Le recensement de la population est réalisé en partenariat avec l'INSEE. Ce dispositif OBLIGATOIRE fournit des données sur les logements, les habitants et leurs caractéristiques. Pour mener à bien ce recensement, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires fournis par les agents recenseurs. Toutes les réponses sont confidentielles. Afin de recueillir les informations nécessaires, la Ville a recruté des agents recenseurs homme ou femme. Ils sont porteurs d'une carte prouvant leurs noms et qualités.

RÉPONDRE AU RECENSEMENT EST UN ACTE CIVIQUE ET OBLIGATOIRE.

Semaine Bleue Active !

Elle s'est déroulée du 21 au 27 octobre dans notre ville avec pour objectif : favoriser les échanges inter-générationnels. Coordonnées par Chantal Lebesgue, maire-adjointe aux affaires sociales, les actions ont été nombreuses et menées par des partenaires motivés.

Nombreux moments de convivialité avec :

- repas au lycée Jules-Verne, préparé et servi par les élèves, suivi d'un après-midi récréatif avec jeux de société.
- tartiflette organisée par l'Instance Locale de Gérontologie sur des airs d'accordéon et chants avec la participation de la maison de retraite, suivie d'un goûter. Cette association a réalisé une expo « tricot » à la maison du Conseil Général avec atelier vivant pour transmettre le savoir-faire aux plus jeunes.
- Après-midi crêpes très sympa avec les enfants du centre social rural et les aînés de la maison de retraite – Échanges autour d'un tableau enrichi au cours du mois par toutes les générations sur le thème : « c'est quoi vieillir ? ».

Semaine riche qui a permis à toutes les générations de vivre ensemble des moments très agréables.

Chantal Lebesgue



C.P.A.M.



La Caisse de l'Oise va accueillir ses assurés dans de nouveaux locaux à Grandvilliers.

L'accueil de la Caisse de l'Oise situé à Grandvilliers, square Fernand-Lemaire, va déménager.

Ainsi, à compter du 6 janvier 2014, les assurés seront accueillis dans les locaux de la Mairie, place Barbier, à Grandvilliers aux horaires suivants :

les lundi, mardi et jeudi, de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h.

A noter : l'accueil sera fermé du 30 décembre 2013 au 3 janvier 2014.

L'Assurance Maladie a enrichi son offre de service traditionnelle (accueil physique et téléphonique) par des canaux modernes issus de technologies numériques (site ameli, smartphone, e-mail) qui sont en phase avec les évolutions comportementales de la population, en attente de toujours plus d'immédiateté dans la relation.

Ainsi, la CPAM s'appuie aujourd'hui sur une offre de services en ligne permettant aux assurés d'obtenir rapidement une réponse à de nombreuses sollicitations, sans se déplacer.

La liste complète des accueils est disponible sur www.ameli.fr (espace assurés, rubrique « votre caisse »).

A noter : chaque assuré a la possibilité d'effectuer ses démarches dans l'une des 34 agences d'accueil de l'Assurance Maladie en Picardie, quel que soit son lieu de résidence dans le département.

Réforme des Rythmes Scolaires

Notre commune doit mettre en place la réforme des rythmes scolaires. Pour la partie qui la concerne, le temps périscolaire, soit par enfant 3 heures par semaine étalées du lundi au vendredi (sauf le mercredi), la commune ne dispose pas actuellement du personnel en mesure d'accomplir cette tâche. Pour cerner les possibilités de chacun à apporter son aide, les associations ont été convoquées. Chaque association a pu s'exprimer et dire ce qu'elle pourrait ou ne pourrait pas faire.

En raison du nombre important d'élèves, les activités dans les structures sportives semblent écartées, compte-tenu du temps de trajet de l'école à ceux-ci, il ne resterait que 30 minutes d'activités, sans parler des équipements nécessaires, ni de l'habilitation à dispenser des sports. Seul le centre social rural du canton dispose du personnel en capacité de dispenser des activités hors sports. Bien sûr, tout cela a un coût pour les habitants de notre ville : entre 150 et 200 € par enfant et par an. Les parents d'élèves ont par ailleurs exprimé leur désaccord sur cette réforme. Le centre social rural étudie la demande de la ville et va la chiffrer précisément.

Se posera aussi le problème, car c'en est un, de la cantine scolaire le mercredi. Il faudra du personnel supplémentaire. La municipalité mettra tout en œuvre, dans la mesure de ses modestes moyens, pour mettre en place cette réforme si elle reste obligatoire à appliquer, à la prochaine rentrée scolaire.

Les Amants

Le partenariat de notre ville avec le Théâtre de l'Orage n'est pas un vain mot. Mi-octobre, la pièce « Les amants » d'Octave Mirbeau a attiré un public très nombreux, puisque c'est près de 150 spectateurs qui y ont assisté.

Les quatre acteurs amateurs qui ont joué, en plus des deux comédiens professionnels, ont déplacé pour la soirée les amis, les collègues, les familles.

La grande salle du centre socioculturel était tout juste assez grande pour les accueillir.



Un Village Français

Le 27 septembre dernier, Aurélie Eckout de Tétra Média Fictions (producteur de la célèbre série projetée sur FR3 depuis le début d'octobre), accompagnée de Robin Renucci (un des principaux acteurs) ont assisté à la projection en avant-première de deux épisodes de la saison 5 de la série.

Après le film, les nombreux spectateurs ont pu longuement échanger avec le comédien ou la technicienne sur le film. Robin Renucci a rappelé que les liens étroits tissés entre notre ville et les Tréteaux de France (dont il est maintenant directeur) au fil des années, puis Tétra Média Fictions ont permis une certaine complicité, une certaine intimité dans les relations entre les spectateurs assidus et lui-même.

Après la traditionnelle séance d'autographes, un rafraîchissement était proposé par la municipalité.



Première Guerre Mondiale

Du 4 au 12 novembre, s'est tenue l'exposition sur la première guerre mondiale commentée par M. Gérard Monceau, maire-adjoint. L'exposition « L'Oise se souvient » a été prêtée à la commune par les archives départementales de l'Oise. S'y sont ajoutés des documents personnels d'un « poilu », grand-père de M. Monceau. L'attractivité de l'ensemble a permis de recevoir 540 visiteurs, parmi lesquels des écoliers, collégiens et lycéens de notre ville et des écoliers de la Fondation d'Auteuil de Gauduchart.



Les Résultats au Lycée



Mi-novembre, Mme N. Lecocq, proviseur du lycée Jules-Verne, remettait, en présence de M. J. Larcher, maire de Grandvilliers et de Mme J. Baeckelandt, conseillère régionale et de tout le corps enseignant du lycée, les diplômes du C.A.P., B.E.P. et Bac Pro. aux jeunes de son établissement. Le lycée a obtenu un taux de réussite aux examens (+ de 90%) supérieur à celui de l'académie. De quoi être fier tout en restant modeste, car rien n'est jamais acquis !

La Fleur

Il n'a pas été facile, en raison des mauvaises conditions climatiques de cette année, de conserver la récompense pour la qualité du fleurissement de notre ville. C'est au prix du travail des élus (en particulier Mme A. Bourdon) et des employés communaux que notre ville a de nouveau obtenu après le passage du jury régional (composé d'experts en fleurissement) le trophée d'une fleur.

Conseil municipal du 24 septembre 2013

1) Présentation du projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D.) dans le cadre de la révision du P.L.U. par M. Koval, cabinet « Aménager le Territoire ».

Ce P.A.D.D. est un document qui définit les orientations générales de la politique d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques que la commission envisage de mettre en place, tant en respectant la réglementation en vigueur qu'en matière d'urbanisme et suivant le Grenelle de l'environnement (loi de juillet 2010).

Ce document fixe les objectifs de modération de la consommation de l'espace et permet de lutter contre l'étalement urbain, tout en précisant les problèmes existants, pour :

- favoriser l'emploi, le développement économique total tout en préservant la centralité commerciale et les équipements du bourg.
- offrir du logement dans le cadre de la mixité urbaine et sociale réelle.
- développer des zones d'urbanisation dans le cadre d'une prise en compte optimum de l'environnement, du paysage et de l'activité commerciale.
- optimiser l'accessibilité et les déplacements dans la commune.

2) Émettre un avis concernant le S.C.O.T.

Le rapport du schéma de cohérence territoriale de la C.C.P.V. a été validé à l'unanimité.

3) Présentation du bilan d'activités 2012 de la C.C.P.V. :

Ce bilan est approuvé à l'unanimité.

4) Rapport du syndicat des eaux pour l'année 2012 :

Le rapport a été approuvé à l'unanimité.

Fusion des syndicats d'eau potable :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil émet un avis favorable sur le projet de périmètre de fusion des syndicats d'eau, approuve les statuts du nouveau syndicat et charge M. le maire de signer les documents afférents à ce dossier.

5) Résultats d'appels d'offres et consultations des entreprises.

Délégation de service public pour les réseaux d'eaux usées et la station d'épuration :

La décision des 3 communes (Grandvilliers-Halloy-Briot) n'est pas encore prise. Le contrat de délégation doit être signé avant la fin de l'année pour une mise en application au 1er janvier 2014.

Extension du réseau d'assainissement route de Sarnois

L'entreprise S.P.E.E. a été choisie pour 82,373,08 €. Le financement sera le suivant :

budget M.49 à 100% pour 95.518,20 € T.T.C.

Régulation des eaux pluviales, rue des Coquelicots et place de la Cense :

L'entreprise Oise T.P. a été retenue pour 217.991,35 €.

Le financement pourrait être envisagé comme suit :

- subvention du Conseil Général, au taux communal (23 %) : 50.138,01 €
- subvention du Conseil Général, plan de soutien (10%) : 21.799,14 €
- T.V.A. : 42.726,30 €
- financement communal : 188.780,50 €

Travaux H.T : 217.991,35 €.

6) Études à réaliser quant au projet d'un nouveau lotissement mixte (parcelles en vente et habitat en location)

Ce projet de création se ferait derrière la résidence Grosserve dans la continuité de la rue Bibaut. La commune devrait acheter des parcelles. Il conviendrait de prendre un maître d'œuvre pour accompagner ce projet. Le conseil, à l'unanimité, autorise M. le maire à lancer une consultation pour désigner un maître d'œuvre, à effectuer les études précitées et à signer les documents afférents à ce dossier.

7) Proposition de création d'une résidence destinée aux personnes âgées indépendantes :

Pour répondre à la demande de certains habitants du secteur, une réflexion est lancée.

Des parcelles étant à la vente en ville, il serait intéressant de faire appel à une entreprise privée qui pourrait tout prendre en charge.

L'autorisation de lancer les études quant à ce projet est donnée, à l'unanimité, à M. le maire par le conseil.

8) Présentation de l'action « Voisins vigilants » à mettre en place avant la fin de l'année :

Une convention avec la Préfecture sera signée, autorisant la mise en place de ce dispositif dès que possible. Il est donc nécessaire d'équiper la commune de panneaux signalétiques informant les usagers de cette mise en place.

9) Délibération concernant le transfert de la ville de Grandvilliers, à compter du 1/1/2014 des taxes d'électricité perçues par le S.E. 60 :

Le S.E. 60 perçoit les taxes d'électricité de la commune jusqu'au 31 décembre 2013. Suite à la réforme du S.E. 60, la commune peut percevoir les taxes en lieu et place du S.E. 60. Le coefficient actualisé est fixé à 8,44 pour 2014. Ce coefficient sera appliqué à partir du 1er janvier 2014. La délibération sera transmise au comptable de la collectivité dans les 15 jours au plus tard après la date limite fixée au 1er octobre de chaque année.

10) Régularisation de la délibération concernant le dégrèvement de la taxe foncière pour les jeunes agriculteurs :

La préfecture ayant refusé la dernière délibération, il y a obligation de dégrèver à hauteur de 50% au lieu des 25% décidés. Le conseil refuse la mise en place du dégrèvement précité et charge M. le maire de transmettre la décision susmentionnée.

11) Arrêté concernant les risques technologiques de la coopérative AGORA

La direction départementale des territoires (D.D.T.) nous a avertis que de par ses installations de stockage de céréales et d'oléagineux qui peuvent dégager des poussières inflammables, la coopérative AGORA, implantée sur notre commune, présente un risque d'explosion. Par arrêté préfectoral, cette société a été informée des risques technologiques encourus du fait de son activité. Cet arrêté sera annexé au plan local d'urbanisme (P.L.U.).

12) Demande d'aides financières pour les activités scolaires :

1) Classe découverte, école maternelle : Classe de Mme Danel, avril ou mai 2014, aide de 100 € par enfant de Grandvilliers.

2) Musique : école maternelle et primaire
En collaboration avec l'A.R.C., le projet « musique à l'école »
Maternelle : 263,05 €, primaire : 1350 €.

3) Escrime, école élémentaire
Trois classes de l'école élémentaire y participent pour 300 €.

4) Théâtre de l'Orage, classe filleule pour l'école élémentaire.
La classe filleule de Mme Riche, coût 2120 €.

13) Personnel communal :

1) Service technique : voirie et espaces verts
2 agents titulaires, M. Freixo Mathieu et M. Mercier Frédéric sont absents pour maladie. Compte-tenu du travail à réaliser, les contrats de M. Faessler Jean-Claude et Alix Yannick sont renouvelés.

2) Service technique
2 agents titulaires, Mme Warnault Maryse (maladie professionnelle) et Mme Gorenflou Karine (congé parental). Prolongation des contrats à durée déterminée de Mmes Villen y Perez Nathalie (35h), Pruvost Sophie (25h) et Lebel Jocelyne (8h) pour pallier ces absences.

Par ailleurs, le nombre d'enfants fréquentant le service de restauration municipale étant en forte augmentation, la durée hebdomadaire de travail de Mme Lebel Jocelyne sera passée à 15 h. Elle assurera dorénavant les quatre midis, l'accompagnement des enfants pendant le temps de repas et les 4 soirs, l'entretien des locaux de l'école maternelle au lieu de 2 actuellement.

Conseil municipal du 24 septembre 2013 (suite)

14) Information concernant la nouvelle protection sociale des élus locaux :

La couverture des élus locaux a changé. La mise en place de la nouvelle mesure entraîne l'assujettissement des indemnités de fonction des élus aux cotisations sociales à la date du 1er janvier 2013. Seul M. le maire est concerné.

Cette nouvelle mesure représente une charge mensuelle de 626,05 € sur le budget communal (123,05 € pour le maire et 501,82 € en charges patronales). Suite à la parution du décret n° 2013-362 du 26/4/2013 et selon la réglementation en vigueur, un rappel de ces cotisations a été effectué. Afin de ne pas pénaliser la commune avec cette dépense supplémentaire, M. le maire propose de revoir son indemnité en la diminuant à 40% à hauteur de l'indice 1015 (au lieu de 43% actuellement). Elle passerait en dessous du seuil assujéti à cette nouvelle cotisation. La commune ferait donc l'économie annuelle de 6021,84 € en plus de la baisse de l'indemnité du maire.

Cette révision sera applicable au 1er octobre 2013.

15) Régie municipale :

Dans l'attente du déblocage des fonds concernés par la L.T.I., des factures ont dû être mises en attente, ce qui a entraîné des frais (intérêts moratoires). Des crédits n'ayant pas été prévus au B.P. 2013 de la régie municipale du réseau de chaleur au compte 6711, il convient de procéder à la décision modificative suivante : -50 €, article 6152 (entretien et réparations) +50 € article 6711 (intérêts moratoires).

Rappel des dépenses d'investissement effectuées cette année :

Installation d'un échangeur à l'hôpital

Raccordement de cinq maisons à l'éco-quartier Chantereine, de la salle des sports, de la salle de réunion et des vestiaires du stade.

16) Rapport des commissions.

Le Téléthon 2013



La manifestation s'est déroulée le 7 décembre. Elle a permis à de nombreuses associations, partenaires ou commerçants de notre ville d'organiser des actions dont les recettes vont à l'A.F.M.

Sans l'A.F.M. la recherche sur les maladies génétiques ou les maladies rares serait au point mort.

Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont fait un don ou participé. On peut citer : le Rotary Club, Grandvilliers Sports Loisirs, G.S.L.M.V, le Comité de Jumelage, le G.A.C. Tennis, la Fondation d'Auteuil (Gaudechart, Grandvilliers et Cempuis), la Gym Volontaire, le centre social rural, l'A.C.A.I.P.L, l' Amicale des pompiers, l' Instance Locale de Gérontologie, la Société de Chasse, le F.S.E. du Collège Ferdinand-Buisson, l'A.R.C , la piscine Océane, le club de bridge, les habitants de communes du canton (Sommereux, Offoy...).

Beaucoup d'associations ont fait un don. Quelques commerçants ont aussi été de la partie : Boulangerie Guérin, Fleurs et Jardins, Coiffure Oxygène et Resto Doner Burger.

Les organisateurs remercient tous les participants et donateurs. Le montant de la collecte 2013 sera communiquée par voie de presse avant la fin de l'année.

Le Testament du Père Leleu

Cette farce en trois actes, écrite par Roger Martin du Gard, a été jouée deux fois le même jour dans notre salle des fêtes le 9 décembre. La première séance avait principalement pour public les enfants (école élémentaire), lycéens et aînés de l'hôpital local. En fin d'après-midi avaient lieu les travaux de restitution de la classe filleule (C.M.2 – classe de Mme Riche). Les 25 enfants apprenaient depuis plusieurs mois et grâce à M. Patrice Bousquet (Théâtre de l'Orage) l'art de la diction, de se mouvoir sur scène, de jouer en groupe, en quelque sorte d'avoir confiance en eux. Ils ont montré leur savoir-faire devant leurs familles et du public « Le secret de Maître Cornille », pièce d' Alphonse Daudet. C'est sous les applaudissements nourris de l'assistance qu'ils ont salué à la fin de la représentation.

A la séance du soir, on retrouvait « le testament du père Leleu » devant un public nombreux. Après la pièce, les spectateurs et les acteurs ont pu se rencontrer et échanger, pour certains sur des souvenirs communs. Il y a maintenant sept ans que le Théâtre de l'Orage est partenaire de notre ville. La gratuité a permis au plus grand nombre (près de 400 spectateurs) d'assister aux représentations. Une réussite culturelle de plus pour la municipalité !



Collège Ferdinand-Buisson

Le principal, M. De Brackeleire a présenté le rapport d'activités du collège. 82 candidats de 3^{ème} ont obtenu le D.N.B. (ancien B.E.P.C.) soit 83,6% de réussite. Ces résultats sont en légère baisse avec 5 mentions T.B, 7 mentions B et 28 mentions AB.

L'établissement est satisfait de la phase d'orientation car tous les élèves ont eu une solution de poursuite d'études, par ordre croissant : apprentissage, seconde professionnelle, seconde générale et technologique.

Les données statistiques concernant les élèves qui étaient en 3^{ème} pendant l'année scolaire 2010/2011 indiquent : 13% sont concernés par un redoublement, 79% de ceux qui vont en seconde passent en 1^{ère}.

L'absentéisme est inférieur à 6% et se situe dans la moyenne du département. Il n'y a pas eu de conseil de discipline.

Nathalie Gallet, présidente du F.S.E. (foyer socio-éducatif) et de l'A.S. (association sportive) du collège présente le bilan de ces deux associations.

Bourse aux Plantes

Le 5 octobre, la bourse aux plantes était organisée par Mme A. Bourdon. Plus de 100 plantes étaient proposées à des prix dérisoires aux nombreux visiteurs. C'était l'occasion de garnir son habitation ou son jardin de plantes ou fleurs à moindre coût.



11 novembre

Le 11 novembre est la date de l'armistice signé par les belligérants de la grande guerre (1914-1918).

Les cérémonies patriotiques du 11 novembre ont attiré, cette année, un public particulièrement nombreux. Après que l'assistance se soit réunie devant la mairie, c'est en compagnie des sapeurs-pompiers de la ville et de la clique de Brombos, que le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts.



Après le message de J. Larcher, maire de notre ville, l'énumération des combattants tombés au champ d'honneur pour notre pays, les enfants de l'école élémentaire, dirigés par M. Denizart et Mme Riche ont entonné les chants patriotiques habituels. M. M. Jourdain, président de l'U.M.R.A.C. a ensuite médaillé quatre anciens combattants d'A.F.N. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur était servi à la salle des fêtes.

Lycée Jules-Verne

Pour la 6^e année consécutive, les élèves du lycée professionnel Jules Verne se mobilisent pour l'environnement et le développement durable. Cinq fois de suite le lycée a été labellisé Eco-Ecole, et il compte bien cette année encore obtenir cette distinction.

Encadrés par Mme Thérèse Bytebier (professeur de cuisine) et M. Aurélien Manier (professeur-documentaliste), les élèves éco-délégués de l'établissement s'attaquent cette année au thème des solidarités (dernier thème à n'avoir pas encore été abordé).

Plusieurs actions vont jaloner cette année scolaire dont le fil conducteur est l'entraide et le souci de l'autre.

L'une d'elles a déjà eu lieu les mardi 19 et mercredi 20 novembre derniers. Sur deux après-midis, les lycéens ont en effet accueilli quelques élèves du collège Ferdinand Buisson ainsi que des jeunes résidents de la maison familiale d'Auteuil, pour une plantation de haies champêtres et de haies fleuries dans le cadre de l'opération « Plus d'arbres, plus de vie ! ».

Équipés de bêches, pelles, d'huile de coude et de courage (il a plu et a fait très froid le mercredi !), les jeunes, âgés de 6 à 18 ans, ont creusé et planté au lycée et au collège afin d'embellir leur espace de vie, pour le rendre plus agréable, mais aussi offrir un abri et de la nourriture favorisant la biodiversité. Cette opération, véritable trait d'union entre les élèves et les adultes y ayant participé, mais aussi avec les générations à venir, s'est conclue par un goûter convivial préparé par les élèves de l'2APR (Agent Polyvalent de restauration) durant lequel M. le Maire était présent pour féliciter tous les participants.

Chacun s'est donné rendez-vous au printemps prochain afin d'admirer le réveil des jeunes pousses, fruit du travail des jeunes générations.



Les lumières de la ville

Le vendredi 29 novembre à 18 heures, J. Larcher, maire de notre ville, accompagné de trois adjoints et de l'ensemble du personnel communal, a appuyé sur le bouton commandant les illuminations de Noël. Mme et M. Niklan, les généreux donateurs du sapin de 17 mètres de haut, étaient aussi présents.

Des nouveautés pour Noël 2013 : principalement des boîtes cadeaux géantes conçues par les agents communaux et un éclairage spécial mettant en valeur le fronton de l'hôtel de ville. Quelques commerçants avaient aussi décoré leurs vitrines pour le jour J et l'heure H. L'ensemble donne à notre ville l'aspect propre à la période des fêtes de Noël.



Foire de la Sainte-Cécile

Le jour de la foire de la Sainte-Cécile était froid et couvert comme il est de rigueur chaque année.

Ce qui n'a pas empêché les camelots qui tentaient leur chance pour s'inscrire d'être très nombreux devant la porte de la mairie dès 6h. Dès le lever du jour, les chalands se promenaient déjà dans les rues du Général Leclerc, d'Amiens et place Barbier. La rue Ferdinand-Buisson accueillait du matériel agricole dont le nombre est de plus en plus important.

La place Halleur était réservée, comme chaque année, aux animaux (équins, bovins, ovins et caprins). Environ 80 chevaux de trait venaient concourir, parfois de très loin. Le nombre, la qualité des chevaux sont dus au travail de toute l'équipe du comité de la foire, présidé par M. Patrick Heu.

Une opération combinée de la F.D.S.E.A. et du Conseil Général permettait à quatre classes de l'école élémentaire de comprendre le cheminement du lait, de la vache aux produits dérivés.

Pour la commune, organisatrice de la manifestation, c'est une réussite de plus !



La Bourse aux Jouets

La 3ème bourse aux jouets organisée par la ville de Grandvilliers, en partenariat avec le centre social rural et le secours catholique, s'est déroulée du mardi 19 au vendredi 22 novembre dernier.

Un grand nombre de jouets en excellent état ont été déposés et les acheteurs nombreux se sont empressés de faire de bonnes affaires à des prix très intéressants.

97 déposants et 19 exposants cette année - des centaines de jouets vendus qui feront le bonheur d'un grand nombre d'enfants, à la grande satisfaction de leurs parents qui ont fait des économies ainsi que pour les « vendeurs » qui se sont débarrassés de jouets encombrants, moyennant un petit pécule.

La chasse anti-gaspi, c'est bon pour la planète !

Un grand merci aux bénévoles qui ont été nombreux et efficaces.

Chantal Lebesgue



Conseil Municipal du 26 Novembre 2013

1) Crédit des livres pour l'année 2014

118 élèves en maternelle, 227 élèves en élémentaire dont 45 de CM2 à 19 € et 13 € pour tous les autres.

2) Crédits scolaires 2014

École maternelle : 44 € x 118 = 5 192 € pour les fournitures et 1 650 € en crédits d'investissement.

École élémentaire : 30 € x 227 = 6 810 € pour fournitures scolaires et 300 € pour crédit d'investissement.

3) Tarif de la cantine 2014/2015

Enfants de Grandvilliers : 2,92 €

Enfants domiciliés à l'extérieur : 4,17 €.

4) Tarif du cimetière communal

a) caveaux

- concession trentenaire 1 place = 70 €
- concession trentenaire 2 places = 140 €
- concession cinquantenaire 1 place = 176 €
- concession cinquantenaire 2 places = 350 €
- occupation trentenaire 1 place : 35 €
- occupation provisoire : gratuite

b) cinerys

- occupation trentenaire 1 place = 45 €
- occupation trentenaire 2 places : 90 €

c) columbarium

- concession 10 ans 1 place = 35 €
- concession 30 ans 1 case = 103 €
- ouverture de la case pour ajouter une urne : 32 €

Ces tarifs seront appliqués à partir du 1^{er} janvier 2014.

5) Tarifs des droits de places marchés et foires 2014
0,80 € par mètre linéaire pour le marché et 1 € par mètre linéaire pour la foire.

6) Participation financière au profit des Routes de l'Oise 2014
L'épreuve contre la montre se déroulera le 8 juin 2014. Participation de la commune pour un montant de 1 700 €, 4 gerbes et un trophée.

6bis) Participation financière au profit des championnats de France U.F.O.L.E.P.

Coût approximatif : 5 000 € sur un week-end, fin septembre 2014 – 400 coureurs plus les familles et encadrants. Après discussion, M. Monceau doit se renseigner plus précisément auprès de villes organisatrices. Ce point sera revu lors du prochain conseil.

7) Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme
La direction départementale des territoires n'instruira plus nos dossiers d'urbanisme à compter du 1^{er} juillet 2015 (permis de construire, déclaration de travaux).

Dans l'attente d'une nouvelle organisation, une convention devra être signée avec la D.D.T. jusqu'à cette date. Cette compétence pourrait être prise en charge par la C.C.P.V.

Le conseil municipal accepte que M. le Maire signe la convention avec la D.D.T. pour les missions d'instruction précitées, il l'autorise à signer tout autre document afférent à ce dossier.

8) Indemnités de conseil allouées au comptable du Trésor
Budget communal : 560,59 € + 54,49 € (CSG-RDS et 1% solidarité)
Budget C.C.A.S. : 91,89 € + 8,80 € (CSG+RDS et 1 % solidarité).

9) Proposition de nomination des agents recenseurs de la population en 2014.

La population de notre ville sera recensée en 2014.

Maryline Cauchon remplira les fonctions de coordinateur communal principal. Stéphanie Lemaire, celles de coordinateur municipal suppléant.

La période s'étendra du 16 janvier 2014 au 15 février 2014.

8 agents sont proposés (7 titulaires et 1 remplaçant).

Agents titulaires : MM. Monier Constant, Martin Emmanuel, Deu Michel, Mmes Lefèvre Arlette, Veillard Guilaine, Dufayet Morgane et remplaçante : Mme Bonnard Valérie.

La rémunération sera de 1,72 € par bulletin individuel et 1,13 € par feuille de logement.

10) Reprise matérielle d'une tombe abandonnée
La tombe n° 5 située dans l'îlot 1/allée 1 a fait l'objet d'un constat d'abandon. Après reprise, l'emplacement est nettoyé par les pompes funèbres – facturation à la commune.

11) Évolution vers le protocole d'échange standard
A la demande de la direction générale des Finances Publiques, nous devons mettre en place la dématérialisation de tous les budgets gérés par la commune (budget communal M14, budget « assainissement M49 », budget C.C.A.S., budget régie municipale d'exploitation du réseau de chaleur M41).

12) Décisions modificatives

1) budget communal M14

a) caméras

Réseau d'eaux pluviales : - 56 000 €

Caméras de sécurité : + 56 000 €

b) acquisition d'un four supplémentaire pour la cantine municipale, de grilles d'exposition de panneaux de signalisation « voisins vigilants » et potelets de voirie

Éclairage public + Télécom : - 8 200 €

Autres immobilisations corporelles : + 8 200 €

c) Espace socio-culturel

Travaux d'installation d'une porte pour accéder à l'extérieur et d'un escalier en aluminium (petite salle de la cantine)

Éclairage public : - 1 000 €

Construction : + 1 000 €.

d) Emprunt de 300 000 € contracté en 2013 (acquisition de l'ancienne D.D.E. Et travaux d'aménagement de voirie)

Éclairage public : - 7 750.00 €

Remboursement capital : + 7 750.00 €

Dépenses imprévues : - 5 200.00 €

Intérêts réglés à l'échéance : + 5 200.00 €

2) Budget assainissement

Taxe foncière concernant la station d'épuration d'un montant de 5 687 €.

Taxe payée depuis 2011.

Études et recherches (D617) : - 5 687 €

Autres impôts et taxes : + 5 687 €.

13) Dégâts des eaux

L'Earl de la Cense demande cette année 5 978,87 € T.T.C.

14) Patrimoine

Mise en vente d'une allée rue de Verdun en faveur des propriétaires limitrophes (sujet évoqué le 5 avril 2012)

Prix de vente : 5 € le m2.

Les surfaces à vendre sont : 205,05 m2 à MM. Lavergne et Leirens et 24,40 m2 à la S.C.I les 4 Sous.

Les Travaux

Travaux d'électrification dans notre commune :

Rue Ferdinand-Buisson, rue du Général-Leclerc, rue Neuve et rue de la Cense, forage dirigé, pose d'un câble électrique pour relier celui-ci au câble installé route de Crèvecœur vers le poste source de Grandvilliers.

Rue du Franc-Marché : ouverture d'une tranchée, pose d'un câble électrique pour remplacer celui existant qui était défectueux au poste de transformation résidence du Franc-Marché.

Ouverture de tranchées: chemin des bassins, chemin Durand, route de Sarnois, rue Philippe-de-Dreux, pose d'un câble éolien reliant les éoliennes installées sur le territoire de Dargies au poste source de Grandvilliers.



Travaux d'assainissement

Création route de Sarnois d'un réseau d'assainissement et d'un poste de relevage pour la mise aux normes et le raccordement des riverains.



État Civil

Ils sont nés

Dates	Lieu	Nom & Prénoms
04 Novembre 2013	Beauvais	MILLE Jade Marie-Josée Jeannette

Ils se sont mariés

Dates	Nom & Prénoms	
14 Septembre 2013	Monsieur SANSON Loïk Eddie Alain	Madame MAKSYM Aurore Elodie Alison
14 Septembre 2013	Monsieur VOLLANT Marc Marcel René	Madame BRUNEL Nathalie Evelyne
21 Septembre 2013	Monsieur VIEIRA Jean Louis	Madame DUPIED Nathalie Garence Marcelle Gilberte
28 Septembre 2013	Monsieur GUÉGAN Yann Pierre Marie	Madame NOURRISSON Sophie Anne Marie
19 Octobre 2013	Monsieur DELAMARRE Joël Claude Albert	Madame SAUVAGE Françoise Denise
09 Novembre 2013	Monsieur BENALET Alain Angelmar Louis	Madame BERLEUX Cindy

Ils nous ont quittés

Dates	Nom & Prénoms	Nom de Naissance	Âges
10 Septembre 2013	Madame LEDOUX Andrée Germaine Léonie	Née LECOMTE	90 ans
11 Septembre 2013	Monsieur BOYE Michel René Pierre		65 ans
12 Septembre 2013	Madame OLIVIER Hélène Anne Marie		82 ans
26 Septembre 2013	Madame MARINO Marie-Thérèse Arlette	Née BÉVIÈRE	61 ans
26 Septembre 2013	Madame BOSMAN Bernadette Marceline	Née DUMAS	89 ans
27 Septembre 2013	Madame BASSET Suzanne	Née BUYSERS	92 ans
27 Septembre 2013	Madame VITRY Mireille Elise	Née GOULENCOURT	94 ans
04 Octobre 2013	Monsieur BOUVIER Jacques Jean-Claude		67 ans
17 Octobre 2013	Monsieur GOT Jules		78 ans
17 Octobre 2013	Monsieur TANGHE Gaston Auguste Carlos		76 ans
17 Octobre 2013	Monsieur LUCAS Daniel Alphonse Eugène Arthur		76 ans
27 Octobre 2013	Madame MAUROY Simonne Robertine	Née THOMAS	91 ans
03 Novembre 2013	Madame LOOTENS Marie-Louise Florentine Victoria	Née PUISSANT	92 ans
04 Novembre 2013	Madame LESTEVEN Lucie	Née CARLE	92 ans
05 Novembre 2013	Monsieur MARTIN Jean René		87 ans
12 Novembre 2013	Madame SIRE Bernadette Camille Jeanne	Née VANDEWIELE	81 ans
14 Novembre 2013	Monsieur ALLART Alain Guy Roger		65 ans
24 Novembre 2013	Monsieur BENOIT Maurice Julien Yves		93 ans
26 Novembre 2013	Madame ROBERT Odette Marcelle Angèle	Née POHYER	90 ans

Le Noël de nos Aînés

Le repas de Noël pour les aînés de la commune s'est déroulé traditionnellement le 1^{er} dimanche de décembre.

Un peu plus de 130 personnes se sont réunies à la salle des fêtes autour d'un excellent repas et ont profité d'un après-midi très convivial mêlant musiques diverses, accordéon, danses et chansons, très entourées par les élus aux petits soins, comme chaque année.

Beaucoup de joie et de bonne humeur au rendez-vous !

Le 19 décembre, la commune a distribué des colis de Noël bien remplis de douceurs et de produits festifs (216 colis individuels et 120 colis couples) ont fait plaisir aux aînés qui n'ont pas pu venir au repas.

Chantal Lebesgue

T.N.T.

Depuis le 17 décembre dernier, 6 nouvelles chaînes de la TNT arrivent dans votre commune !

Pour savoir comment continuer à recevoir toutes les chaînes de télévision après cette date, l'ANFR vous informe :

par téléphone :

au 0970 818 818

du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel local)

sur internet :

www.recevoirlatnt.fr



La P.V.G.N.

Depuis la rentrée, le club s'est battu sur tous les fronts. A Beauvais, pendant les championnats de France inter-clubs toutes catégories, il a obtenu la 6^{ème} place et tous les nageurs (70) ont participé. A Grandvilliers, pendant le programme d'acquisition du plot 1, le club a reçu 90 nageurs du département. Il présentait 38 nageurs qui ont raflé 62 podiums.

Au meeting national de Compiègne, le club mettait en lice 9 nageurs qui n'ont pas démerité devant des « grands » comme Manaudou ou bien Stravius. Pendant ce temps, à Grandvilliers, se déroulait une rencontre de sport adapté entre les foyers de vie de la région, à l'initiative du club. A Couloisy, au championnat de l'Oise, les 14 ans et + ont brillé en prenant en main la compétition et ont obtenu 13 titres dans les 3 premiers dont 5 de champions.

Les 12/13 ans participaient à la coupe départementale « benjamins » et s'en sont tirés avec honneur.

Pendant les championnats de Picardie, à Nogent-sur-Oise, les 7 et 8 décembre, les minimes et plus du club ont obtenu 12 places en finale et 8 podiums, plus une qualification au championnat inter-régional d'Abbeville. Les « poussines » ont décroché un titre de championne de Picardie. La P.V.G.N., un club dynamique et ambitieux !

Le bureau et les entraîneurs du club félicitent tous les nageurs et remercient tous les bénévoles qui ont aidé.

Inscriptions au club : se renseigner à la piscine Océane de Grandvilliers ou bien sur pvgn.fr.



A.P.E.G.

Avec la fin du 1er trimestre, arrive le temps des évaluations et la restitution des travaux réalisés. Lors de son assemblée générale, l'association a élu son comité et le bureau pour une nouvelle année : Sandra NOIRTIN, présidente, Guillaume CAILLEUX, vice-président, Karine LOURDEL et Olivier VATEL, secrétaire et secrétaire-adjoint, Sébastien LAURENT-CHARVET et Olivier VIEUBLED, trésorier et trésorier-adjoint. Si la faible mobilisation est à regretter, cela n'entache en rien la volonté des adhérents d'œuvrer au mieux pour les enfants scolarisés dans la commune, toujours de manière plus active, en partenariat avec les équipes pédagogiques des deux écoles et aux côtés de la mairie. Afin de mieux faire connaître son rôle, son fonctionnement, et ses projets, l'APEG s'est doté d'un blog, accessible à tous : <http://apeg-grandvilliers.blogspot.fr/>. L'an passé, les actions menées ont permis de financer pour tous les élèves de la primaire les sorties au parc du Marquenterre ou à la Cité Natura, et pour ceux de la maternelle au zoo d'Amiens ou en classe découverte, ainsi que d'autres projets. Pour cette nouvelle année, après les grilles d'automne qui, une fois de plus, marquent l'implication des enfants et de leurs proches à la réussite de cette opération, l'association prépare de nouvelles actions (chasse au trésor, goûter, ...). Traditionnellement l'année scolaire prendra fin avec la kermesse ; grand moment de rassemblement festif très attendu des petits et des grands. L'APEG espère que les parents se mobiliseront lors des appels à participation, afin de poursuivre son rôle dans de bonnes conditions et de participer à l'amélioration des conditions d'enseignement des enfants.

N'hésitez pas, rejoignez-les pour la nouvelle année !

Grandvilliers Country Dance

Le 2 novembre dernier, les « cow-boys » avaient laissé leurs costumes au vestiaire et les avaient troqués le temps d'une soirée contre ceux de sorcières et autres monstres de rigueur pour la fête annuelle d'Halloween. Pas moins de 25 clubs étaient présents, venant du Nord de la France et de la région parisienne. Adultes et enfants ont passé une très bonne soirée.



Marché du Monde

Les deux associations des jumelages de notre ville, Bockenheim et Athy, avaient été demandées pour participer chez notre voisin d'Aumale, au Marché du Monde, organisé par l'Union Commerciale de cette ville. Durant deux jours, début novembre, les adhérents présents sur leur stand respectif ont pu expliquer aux très nombreux visiteurs les us et coutumes des deux pays (Allemagne et Irlande).



G.S.L.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue fin septembre dernier. Le président, M. Philippe Caron, s'est réjoui du nombre de licenciés, tant au badminton qu'en V.T.T. Il remercie ceux qui ont aidé l'association en allant du webmestre à la ville de Grandvilliers et les sponsors pour leur aide. La 9^{ème} Grandvilloise a connu un franc succès. Le VTTHon a permis de verser 175 € au Téléthon en 2012.

La section badminton a connu une bonne progression sur le nombre de participants ou de compétitions.

Les projets pour 2014 sont énumérés, en particulier la création d'une section « moto verte ».

G.V.G.

Cet acronyme est celui de la gymnastique volontaire, importante et dynamique association de notre ville. Celle-ci propose à tous les publics des activités bienfaitantes pour le corps et l'esprit, chaque jour de la semaine. Elles vont de la gymnastique pour les enfants, appelée récré-gym, à celle pour les seniors en passant par la physique zumba ou la marche nordique.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter la présidente, Mme C. Ropiquet par téléphone au 03 44 46 51 31 ou à l'adresse mail suivante : gvgrandvillose@orange.fr



G.A.C. Tennis

L'assemblée générale ordinaire du club s'est tenue le 30 novembre dernier à Grandvilliers. Après le mot d'accueil du président au public présent dans lequel on notait la présence de MM. J. Larcher, maire de Grandvilliers, J. Patin, conseiller général et P. Mouton, président d'honneur et fondateur du club, tous les points indiqués sur l'ordre du jour ont été évoqués et mis aux voix. Ils ont tous été votés à l'unanimité. Les effectifs du club continuent d'évoluer favorablement ainsi que ses résultats.

La localisation des licenciés fait ressortir un faible pourcentage d'habitants de notre ville (23%), pourcentage qu'on retrouve d'ailleurs dans presque toutes les associations de notre ville.



Les groupes d'entraînement fonctionnent bien, tant l'école de tennis que le groupe adultes. Le G.A.C. Tennis s'implique dans la réforme fédérale concernant la formation des - de 12 ans et participera au circuit évolutif des 6/8 ans intitulé « Mes premiers pas en match ». M. J. Larcher félicite le club pour son travail qui met notre ville en avant au niveau régional.

72^{ème} Fête du Vin de BOCKENHEIM

Le 3^{ème} week-end d'octobre, Michel KEHREN, président du Comité de Jumelage et son épouse Gaëtane (Secrétaire du Comité) accompagnés de 2 membres du Comité, Marie Thérèse VASSEUR et René, se sont rendus à la 72^{ème} fête du vin. Ils représentaient la commune de Grandvilliers et en particulier le Maire Jacques LARCHER qui était excusé, pris par des obligations municipales. Nous avons reçu un accueil chaleureux du Maire de Bockenheim, Kurt JANSON, ainsi que de la part de nos amis.

Un programme immuable nous était proposé : le samedi soir, une dégustation de vins à la vinothèque et sous le grand chapiteau, un concert de musique très bruyante. Dimanche matin avait lieu le concert de 5 chorales dont celle de Bockenheim. L'après-midi par un temps maussade, départ du grand défilé avec de nombreux groupes, fanfares, attelages divers de calèches avec les reines du vin des communes voisines.

En début de défilé figurait au 25^{ème} rang, la calèche du Maire avec comme compagnon votre serviteur, lesquels distribuaient des bonbons et du Riesling à une foule toujours nombreuse. Suivait un groupe de dames de la ville dans des costumes d'aérostopiers hautes en couleur. Après un retour sous le grand chapiteau, au son d'un orchestre traditionnel, il était procédé à la remise d'un bouquet à chaque reine et un diplôme récompensant les meilleurs groupes participant au défilé. (cette année 62 groupes)

Nous sommes rentrés à Grandvilliers lundi matin en attendant de retrouver nos amis allemands pour le 31^{ème} anniversaire du jumelage à la Pentecôte 2014.

Michel Kehren



Rotary Club

C'est la 24^{ème} soirée de gala du Rotary Club de Grandvilliers qui a eu lieu le 12 octobre dernier. Le président, M. Philippe Caron a présenté, au public présent, le Rotary Club, ses actions, ses missions. Elles touchent tous les domaines liés à la recherche médicale, au développement économique et social ainsi que la jeunesse. Cette année, l'action du Rotary Club de Grandvilliers était dirigée vers la recherche sur la maladie d'Alzheimer, fléau actuel de notre société. La manifestation se composait de trois parties : un débat avec les docteurs Sylvie Vivier (présidente de France Alzheimer Oise) et Florence Glaise (gériatre du C.H. de Compiègne), suivi d'un repas et enfin une soirée dansante.

L'association a aussi proposé pendant le week-end de la Sainte-Cécile son exposition annuelle de peintures. Elle a participé au Téléthon, comme chaque année. D'autres actions sont prévues pour 2014.



G.S.L.M.V.



Grandvilliers Sports Loisirs, qui détient déjà deux sections : V.T.T. et badminton, vient de créer, à la demande d'une vingtaine de passionnés (débutants ou pratiquants), une troisième section « Moto Verte ». Elle a pour mot d'ordre : convivialité et strict respect de l'environnement. Les motards de cette association se réunissent une fois par mois pour une randonnée en appliquant les règles des usagers des chemins de randonnée.

Contact : Cyril Caron – tél : 06 49 34 19 18

Halloween

Tous les membres du comité des fêtes étaient présents ce 31 octobre pour recevoir les enfants de notre commune à l'occasion de la fête d'Halloween. Ils se sont retrouvés, déguisés, dans la salle des fêtes décorée façon « manoir hanté ». Après la projection d'un film pour enfants par M. Defer, président d'Objectif Photo, le jury du concours de la plus belle citrouille s'est réuni et a décerné les prix aux compétiteurs. Ensuite, le comité des fêtes a offert un goûter aux quelque 120 enfants présents.



Semaine Bleue 2013

L'Instance de Gérontologie a réuni une centaine de personnes ce vendredi 18 octobre 2013 à la salle des fêtes autour d'une tartiflette géante. Apéritifs, repas, salade et dessert, le tout sur fond d'accordéon avec animateur et danses (valse, madison, sambas, etc...)

L'après-midi a été ponctuée par la chorale de la maison de retraite de Grandvilliers (sous la direction de Francine et Mathieu). Chants et mélodies anciennes reprises par tous.

A en croire les visages souriants, on n'a pas vu le temps passer.

L'Instance de Gérontologie a réuni une centaine de personnes ce vendredi 18 octobre 2013 à la salle des fêtes autour d'une tartiflette géante. Apéritifs, repas, salade et dessert, le tout sur fond d'accordéon avec animateur et danses (valse, madison, sambas, etc...)

Dans le cadre de la semaine bleue, l'atelier "tricot" a été installé du 21 au 30 octobre 2013 dans les locaux du Conseil Général de Grandvilliers, avec exposition de travaux réalisés durant l'année 2013.

Le mercredi 23 octobre, l'atelier s'est déroulé exceptionnellement au 19 rue d'Amiens pour permettre aux visiteurs de rencontrer les "tricoteuses et crocheteuses".

Cette exposition a reçu la visite d'une vingtaine de personnes.

Les membres de l'atelier ont pu aussi recevoir les conseils de Mme Nadège Traullé pour élaborer sa "lessive écolo" à base de savon de Marseille.

Après la conception, l'entretien de la laine : la boucle est bouclée ! Une semaine bleue accomplie et réussie.



Itokwan Picardie

Montrer l'aspect psychologique du taekwondo et présenter un maître de ce sport étaient les buts recherchés par le club de notre ville. Opération réussie en présence de M. C. Laguerre, 6ème dan de taekwondo, puisque les clubs de Senlis, Compiègne, Méru, Breteuil, Laon, Abbeville, Grandvilliers étaient rassemblés dans la salle des sports de notre ville en octobre dernier. Le thème du stage était « la technique des mouvements », il a été suivi par une cinquantaine de participants.



Échanges Franco-Irlandais

Cet été, plusieurs jeunes irlandaises sont venues passer quelques semaines dans des familles d'adhérents et des jeunes français sont allés faire de même à Athy.

En particulier, une jeune grandvilloise qui a pu, pour parfaire sa connaissance de l'anglais, passer deux mois et demi dans une famille d'Athy et fut stagiaire dans la meilleure des crèches de la ville. C'est là qu'elle a d'ailleurs découvert sa voie professionnelle.

En janvier 2014, les bureaux des deux associations, Athy Twinning Committee et la Balad'Irlandaise se rencontreront pour ébaucher le programme des activités communes des cinq prochaines années.

Proposée par la F.C.J.O. l'université d'été aura lieu du 7 au 20 juillet prochain (renseignements au 06 33 15 82 43).

Du nouveau au comité de jumelage d'Athy, le président est désormais M. Tom Kierney, dirigeant du Athy Town F.C, secondé par Mme Susan Clare et M. Derek Harney.

La République d'Irlande ayant opté en juin 2014 pour une réforme territoriale drastique, les élus de 2014 ne seront plus que des représentants au comté de Kildare. Ils y défendront les intérêts de la ville. Leur nombre passera de 9 à 6.

Tous les adhérents de la Balad'Irlandaise présentent aux lecteurs du magazine municipal de Grandvilliers leurs meilleurs vœux pour l'année 2014.



Croquons la Pomme

Fin octobre, l'association « y zon creuqué eun pomm » organisait sa 30ème exposition dans la salle des fêtes de la ville. Cette manifestation est devenue incontournable pour les spécialistes du cidre et les gastronomes de la région. Variétés de pommes, de poires, produits du terroir, presse des pommes, concours du meilleur cidre, rien ne manquait cette année ! On notait la présence pour la 8ème année de la section du Jardin du Cheminot d'Abancourt qui a proposé deux concours : trouver le poids d'un panier de châtaignes ou celui de la citrouille géante. Mme G. Lefebvre, présidente de l'association, satisfaite du week-end, prépare déjà la 31ème édition.



Le Comité de la Stèle

Ce comité, consacré au souvenir du général Leclerc, Maréchal de France, et au général Warabiot, né à Grandvilliers, a réuni le 29 septembre un nombre important d'adhérents ou sympathisants qui respectent et entretiennent le souvenir de ceux qui ont libéré notre pays en 1944/1945. La clique de Brombos accompagnait le groupe.

Une gerbe a été déposée sur le monument situé route de Poix par le président, M. Jean-Pierre Robillard, accompagné de M. Louis Paillart (président d'honneur), de M. Larcher, maire de Grandvilliers et de M. J. Patin, conseiller général. Dans son discours, M. Robillard a rappelé les valeurs qui ont fait de ces deux généraux des héros, des hommes de devoir et de mérite, désintéressés et uniquement au service de la France. Après avoir entonné le chant de la 2ème D.B, le groupe s'est rendu place Barbier pour se recueillir devant la statue du général Warabiot, puis à l'église Saint-Gilles pour assister à l'office.

Le verre de l'amitié a ensuite été pris par toutes les personnes présentes.



Objectif Photo : le concours

Proposé dès la création du club, ce concours obtient un succès grandissant, 47 participants en 2012 et 53 en 2013 ! Près de 200 clichés ont été proposés au jury et au public sur le vaste thème de : « Chemins de terre et sentiers ». Le jury est principalement composé de professionnels de la photo et le prix du public est obtenu à partir du vote des visiteurs des photos préalablement exposées. Les participants sont principalement des Isariens, toutefois le second prix du jury revient à un Normand. Un public nombreux était présent à la remise des prix le 12 octobre. Se sont vus récompenser pour le prix du jury : C. Prévost de Cempuis, D. Raoulas de Rouen, L. Frazier de Venette ; pour le prix du public : J.C. Demaret de Chauny, D. Raoulas de Rouen, L. Herbert de Grandvilliers. Le président, M. J. Defer, et son bureau vont maintenant préparer l'édition 2014.



G.A.C Pétanque

Le 30 novembre les licenciés du club étaient convoqués pour participer à l'assemblée générale ordinaire du club. Peu d'entre eux manquaient à l'appel. Étaient aussi présents les présidents d'associations amies (Judo Club et la Balad'Irlandaise). La ville était représentée par M. Jacques Larcher, maire, et M. Jean-Pierre Vasseur, conseiller municipal et président de la commission de la vie associative de notre ville. Après son mot de bienvenue, M. Larcher remet un trophée à M. Pierre Hargez, président d'honneur et fondateur du club en 1983. Le nombre de licenciés est stable (31). Les résultats, en demi-teinte cette année, sont présentés à l'assemblée tout comme le calendrier des compétitions 2014.



Le prix des licences ne change pas. Ensuite, la trésorière soumet aux adhérents les comptes de l'exercice 2013. Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité.

Le président fait part des besoins matériels actuels du club. M. Larcher félicite le club pour ses résultats. Il donne le coût approximatif des travaux et explique que devant l'incertitude des aides à recevoir de l'État, il fera tout son possible et dans les limites du raisonnable pour satisfaire ces demandes. Le club construira lui-même un auvent sur le mobile-home du club.

Une dizaine de joueurs sont récompensés, dont MM. Christophe Chauvet, Thierry Boutillier.

Le conseil d'administration est réélu. Viennent s'y ajouter Mme et M. P. Gauthiez.

Le pot de l'amitié clôtura la manifestation.

Les Scouts

Les Compagnons du 1er Amyot d'Inville de Grandvilliers ont passé un mois en Équateur. Après une escale à Quito, ils sont arrivés dans la communauté de San Francisco. Ils ont été hébergés par le père Pierrick Van Dorpe qui tient une auberge touristique. Plongés dans les montagnes de Calpi, non loin du Chimborazo, ils ont découvert une agriculture non motorisée. Les agriculteurs parviennent à y vivre en autarcie avec quelques moutons, vaches, cochons, lamas et quelque 600 ares de terre. Durant le séjour ils ont encadré un groupe d'une quinzaine de jeunes. Ils ont aussi travaillé sur la réalisation d'un sentier touristique. Durant le séjour ils ont rejoint l'équipe des compagnons de Caudry, conjointement avec des habitants du village pour continuer la construction de l'"Hacienda", futur mémorial de l'esclavage des indigènes aboli seulement depuis 1960. La construction de ce lieu est longue car les moyens utilisés sont primaires. Les murs sont montés avec un mélange de branches et de terre : un torchis local.



Les jeunes du G.A.C. Tennis

Depuis la rentrée, le G.A.C. Tennis enregistre de belles satisfactions chez les jeunes. On note les progressions importantes au classement de six d'entre eux (Tristan Warin, Baptiste Paillet, Pierre Versluys, Thibaut Senente, Lola Delattre, Romain Caudrillier et Périnne Liévin).

Baptiste Senente et Andréa Brunel se sont distingués lors d'épreuves départementales.

Pierre Versluys et Thibaut Senente ont été sélectionnés pour le stage à l'issue duquel seront sélectionnés les ramasseurs de balles du prochain tournoi de Roland-Garros.

Au final, tous ces joueurs sont la vitrine du club, sans pour autant oublier la centaine d'autres qui compose notre école de tennis.



le patrimoine disparu

Dans la série, le patrimoine qui disparaît .

Un patrimoine qui permettait à la ville de Grandvilliers de figurer, encore en 1960, dans le guide Bleu d'Hachette, est une **croix**, qualifiée d'antique. Cette croix se trouvait dans l'ancien cimetière de Grandvilliers, à côté de la chapelle Saint-Jean. Elle est ainsi décrite, au début du XXème siècle, par Charles Collemant*, « au milieu du cimetière, une croix qui est une véritable relique. Le fût est taillé dans un monolithe en craie quartzeux et sculpté sur deux de ses faces ; d'un côté deux squelettes tiennent un écusson où l'inscription est devenue illisible et de l'autre côté une figure allégorique ». D'après M. Collemant, ce monument devait dater du début du XVIème siècle . Cette époque correspondrait à l'origine de la chapelle Saint-Jean mais il est probable qu'elle pouvait même y être antérieure. Qu'est devenue cette croix ancienne qui a disparu lors des travaux de l'immeuble Saint-Jean?

* Charles Collemant, descendant du conventionnel Delamarre (un Grandvillois) habitait dans la demeure ancienne, au 12 rue d'Amiens.

Charles Lenglier (Feuillères 1748 - 1807). Il fut élu député du Tiers-Etat aux Etats-généraux pour le bailliage d'Amiens, en 1789. En 1793, il devint juré au tribunal révolutionnaire puis préposé à la recette du district de Grandvilliers. Premier maire de Grandvilliers, après la période révolutionnaire, du 4 avril 1800 (14 germinal de l'an VIII) au 2 juin 1807.

Son épouse, Marie (1869-1927), présidente des dames de charité de Grandvilliers, fut enterrée à ses côtés.

Le tombeau de ce couple, qui était dans l'ancien cimetière de Grandvilliers, près de la chapelle Saint-Jean, a disparu.

Dans l'église, on voyait encore, dans les années 1970-1980, du mobilier qui faute d'être classé, a maintenant en partie disparu :



Une chaire à l'effigie de notre l'église puisqu'elle offrait, dans son décor sculpté, un Saint-Gilles et sa biche en bas-relief puis au niveau de la cuve, un pasteur. Le plus remarquable, surmontant l'ensemble, un ange sonnait la trompette. C'était une

œuvre attribuée au XVIIIème siècle et qui avait survécu aux désastres de la Révolution de 1789. Elle a disparu, il y a seulement une trentaine d'années.

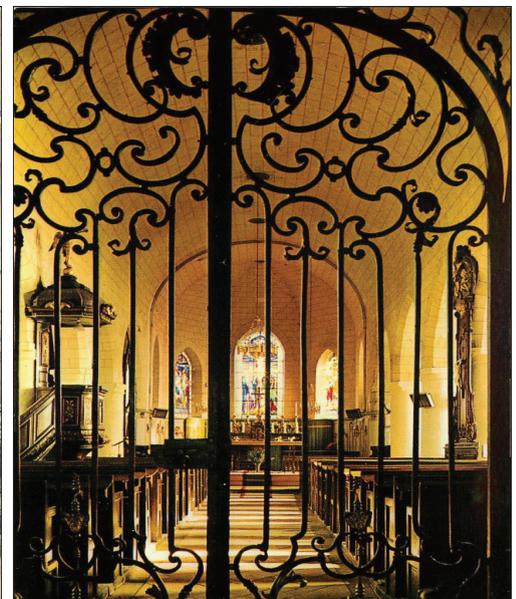
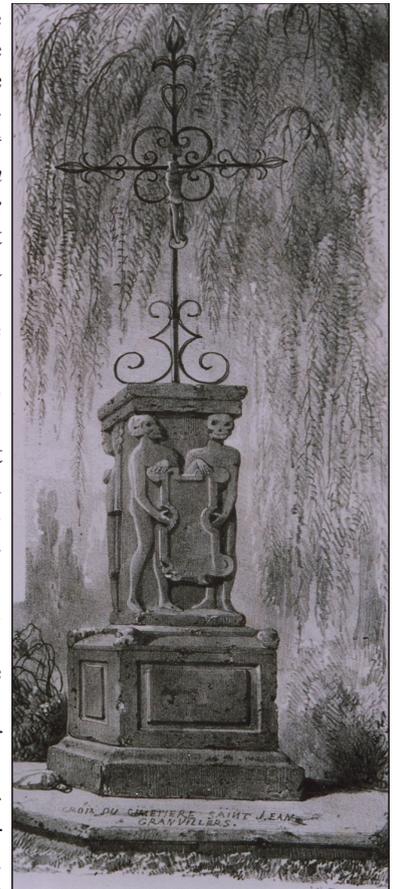
La grille du chœur a un double intérêt, d'abord parce qu'elle provenait de l'abbaye de Beupré dilapidée pendant la Révolution de 1789 et d'autre part parce que c'est une œuvre de 1732, du maître serrurier de Paris, M. Hallé. C'est Habert de Courtalvert, abbé commendataire de l'époque à Beupré, qui en avait financé une bonne partie.

Il serait bien de remettre en valeur ce mobilier, qui en d'autres lieux serait classé monument historique.

La croix de guerre remise à la ville de Grandvilliers. En 1946, le défilé passe devant la maison du maire Frédéric Petit. La mairie ayant été détruite, en 1940, M. Petit avait installé la mairie à son domicile, rue du Franc-Marché. Sur la photo, un jeune Grandvillois, M. Loyer, précédant le défilé, porte le coussin sur lequel est présentée cette croix de guerre de la Seconde Guerre mondiale, accompagnée des armoiries de la ville. La médaille est aujourd'hui introuvable.

A suivre, Daniel Delattre.

Le premier document est une gravure tirée de l'ouvrage du baron Taylor, « Voyage pittoresque en France », en 1840. Les deuxième et troisième sont des cartes postales de 1908 et 1970, et le quatrième, l'auteur de la photo n'est pas cité.



Le Souvenir Français

Une manifestation émouvante au monument aux morts

Le jeudi 17 octobre 2013, en début d'après-midi, une foule inhabituelle se pressait autour du monument aux morts de la ville de Grandvilliers.

Une cérémonie particulièrement émouvante allait s'y dérouler : la remise du drapeau au comité cantonal du Souvenir Français, comité créé le 12 janvier 2012 qui comprend à ce jour une cinquantaine d'adhérents et dont la présidence est assurée par M. Constant Monier.

Il est bon de rappeler ce qu'est le Souvenir Français. Cette association nationale reconnue d'utilité publique a pour vocation de : Conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France et qui l'ont honorée par de belles actions, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments à leur gloire tant en France qu'à l'étranger.

Transmettre le flambeau aux jeunes générations successives en leur inculquant, par le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la Patrie et le respect de ses valeurs.

A 15 heures, quelques maires du canton, les personnalités présentes : M. J. Larcher, maire de Grandvilliers, M. J. Patin, conseiller général du canton de Grandvilliers, M. C. Gauduin, délégué général du comité départemental du Souvenir Français, M. H. Trancart, président de la C.C.P.V, Mme Thorignac, inspectrice de l'éducation nationale représentant M. E. Roy, directeur départemental des services académiques de l'éducation nationale, M. G. Bouvier, maire honoraire de Grandvilliers, M. M. Jourdain, président de l' U.M.R.A.C. Accompagnés du capitaine Olivier, commandant de la communauté de brigades de la C.C.P.V., du lieutenant A. Halgrain, commandant le centre de secours de Grandvilliers et l'adjutant B. Vitry son adjoint, prirent place devant le monument aux morts.

Tout autour de celui-ci la clique de Brombos, la garde d'honneur du centre de secours de Grandvilliers, les élèves de C.M. de l'école Warabiot accompagnés de leur enseignante, Mme A. Riche et de leur directeur M. J. Denizart, les jeunes de la 3ème Thalès du collège F. Buisson, leur professeur Mme N. Gallet et M. B. De Brackeleire, principal de l'établissement, les drapeaux des associations départementales du Souvenir Français ainsi que ceux des anciens combattants et de l'O.N.A.C., des anciens combattants et de nombreux membres des différents comités du Souvenir Français de l'Oise vont assister et pour d'autres participer directement à la remise du drapeau au comité de Grandvilliers.

Cette cérémonie, toujours émouvante en elle-même par le fait que sous les plis du drapeau français sont tombés hommes de toutes générations, animés des plus hauts idéaux de générosité, de liberté et de fraternité. M. le délégué général du comité de l'Oise du Souvenir Français dans son allocution, rappela les origines du drapeau tricolore né de la réunion sous la Révolution des couleurs de l'ancienne France : le blanc et le bleu et le rouge. de la ville de Paris,

Il se dit persuadé que le porte-drapeau du comité local le portera avec honneur dans toutes les manifestations locales.



Puis il fut procédé à la remise du drapeau au comité du Souvenir Français de Grandvilliers. Trois jeunes : Maxime, Johanne et Théo déroulèrent le drapeau, le remirent à M. C. Gauduin, délégué général du comité de l'Oise du Souvenir Français, lequel le tendit ensuite au président du comité de Grandvilliers, M. C. Monier qui le confia à M. A. Wiart, le porte-drapeau titulaire.

Après le dépôt de gerbes et la minute de silence, les élèves du C.M.2 entonnèrent quelques chants patriotiques dont le chant des Partisans et un couplet de la Marseillaise.

Puis Corentin, Justine et Alexis, élèves de 3ème lurent un texte de Arsène Clarette « Honneurs au drapeau ». M. J. Larcher, maire de Grandvilliers, prit ensuite la parole pour féliciter le président du Souvenir Français, son porte-drapeau et tous les membres du comité pour leur engagement car « recenser les tombes de ceux qui sont morts pour la France et en assurer l'entretien si nécessaire est une tâche qui mérite le respect ».

Il en profita pour rappeler que ce même jour marque la rénovation de notre monument aux morts pour la France, installé en 1920 et inauguré le 11 novembre 1920, alors que M. Frédéric Petit était maire de notre ville.

Il félicita l'entreprise Lefebvre pour son excellente restauration, restauration que notre ville a pu entreprendre grâce aux aides de l'État et du comité national du Souvenir Français.

« Cette rénovation à l'aube du centenaire de la guerre 14/18 était nécessaire et c'est aussi marquer notre profonde reconnaissance à ceux qui sont morts pour la France et confirmer notre devoir de mémoire ».

M. le Maire termina son propos en remerciant toutes les personnes présentes, y voyant notamment au niveau des jeunes une preuve formelle que le devoir de mémoire se perpétue. Cette cérémonie se termina après que Maxime, Johanne et Théo accompagnés des porte-drapeaux du Souvenir Français, de l'U.M.R.A.C. et des A.C.P.G. eurent énuméré avec ferveur et gravité les noms des soldats morts pour la France.



Les illuminations de Noël



Téléthon - Les jeunes de la fondation d'auteuil



Téléthon - Un musicien de rue



Sainte Cécile - Les moutons



Sainte- Cécile

